



FORMULAIRE D'INSCRIPTION- Année 2010

**CERTIFICAT DE PREVENTEUR EN HARCELEMENT MORAL (CPHM)**

---

- **SESSION CHOISIE** (cocher la case correspondante)

Session 1 : de Mars à juin 2010

Session 2 : de Septembre à décembre 2010

- **PARTICIPANT** (remplir un formulaire par participant)

Nom, prénom.....

Service .....

Tél. : ..... Fax ..... Mail.....

- **RESPONSABLE SUIVI INSCRIPTION**

M/Me/Mlle .....

Fonction.....Service.....

Tél. : .....Fax .....Mail.....

Société/établissement : ..... Nombre de salariés : .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

SIRET ..... NAF/Activité .....TVA intracommunautaire.....

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)  
.....

- **SIGNATURE/CACHET**

Je soussignée .....déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.



FICHE DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE- Année 2010

CERTIFICAT DE PREVENTEUR EN HARCELEMENT MORAL (CPHM)

- **SESSION CHOISIE** (cocher la case correspondante)

Session 1 : de Mars à juin 2010

Session 2 : de Septembre à décembre 2010

- **PARTICIPANT**

Nom, prénom.....

Date et lieu de naissance .....

Adresse : .....

Code Postal..... Ville .....

Tél (journée) : .....Tél. portable .....

E-mail : .....

Etes-vous actuellement en poste ? .....

Si oui, quelle est votre fonction ? .....Service : .....

Nom de votre employeur .....

Adresse : .....

- **LE PROJET DE FORMATION**

- Présentez en une quinzaine de lignes votre projet et vos motivations pour cette formation (joindre votre CV).

- Quelles sont vos attentes par rapport au CPHM ?

- Comment avez-vous connu cette formation ?

*Dossier complet à retourner, avec un acompte de 150 euros à :*

Place de la Médiation (Sté Immédiation), Service Formation, 18-22, rue d'Arras – 92000 Nanterre.

Contact : Marie-José Gava. Tél. : 01 47 80 83 70. Mob. : 06 21 57 64 53. [contact@placedelamediation.com](mailto:contact@placedelamediation.com). Site web : [www.placedelamediation.com](http://www.placedelamediation.com). Organisme de formation enregistré sous le n° 11 92 16 839 92 auprès du Préfet de la région Ile-de-France.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Enregistrement de la demande**

Retournez le dossier d'inscription rempli (bulletin d'inscription + fiche de candidature individuelle) à :  
Place de la Médiation, service formation, 18-22 rue d'Arras, 92 000 Nanterre, accompagné d'un chèque de 150 euros à l'ordre de : Sté IMMEDIATION.

### **Confirmation d'inscription**

Un accusé de réception vous sera adressé à réception de l'acompte de 150 euros. La prise en compte de votre inscription sera définitive à réception du solde, avant le premier jour de la formation (pour les collectivités le paiement pourra s'effectuer, sur demande, après la réalisation de la formation). L'inscription donne lieu à l'établissement d'une convention de formation.

### **Fiche de candidature individuelle**

L'inscription doit être accompagnée d'une fiche de candidature dûment remplie, accompagnée du curriculum vitae du participant.

### **Programme de la formation**

Le programme de la formation sera communiqué aux participants après leur inscription et règlement de l'acompte, au plus tard le 15 mars 2010 pour la première session et le 15 septembre 2010 pour la deuxième session.

### **Délivrance du Certificat de Préventeur en Harcèlement moral (CPHM) :**

Le certificat est délivré à l'issue de la formation de 56 heures (hors travail personnel) sanctionnée par la participation active du stagiaire, des rapports de synthèse et un mémoire.

### **Annulation ou report d'inscription**

Jusqu'à deux semaines avant la date de la session, le remboursement des droits d'inscription se fera déduction faite d'une retenue de 10%. Après cette date, les frais de participation seront dus en totalité. Le participant pourra cependant se faire remplacer ou maintenir son inscription pour une date ultérieure.

Toute annulation devra être confirmée par écrit (un accusé de réception vous sera ensuite adressé).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent.

### **Lieu de la formation :**

La formation se déroule à Paris, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Le lieu exact vous sera communiqué 10 jours avant la formation.

Les frais de participation incluent les pauses café et les supports pédagogiques. Les déjeuners restent à la charge du participant, de même que les frais de transport et d'hébergement.

